

Déclaration des ONG et Communautés Autochtones du Bassin du Congo
Sur les forêts et le changement climatique

Réunis à Kinshasa du 18 au 20 novembre 2008 à l'occasion de l'atelier sur la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et la Dégradation (REDD), le changement climatique et les peuples autochtones dans le Bassin du Congo, des représentants de communautés autochtones et d'organisations de la société civile du Bassin du Congo,

Soucieux d'améliorer notre compréhension des mécanismes faisant actuellement l'objet de débats au niveau mondial pour améliorer la contribution des forêts à la régulation du climat mondial ;

Conscients de l'urgence de la menace climatique, et du rôle potentiel des forêts pour l'atténuer ;

Préoccupés par le déséquilibre profond dans la contribution du Nord et du Sud à la crise mondiale du climat ;

Déclarons :

- La communauté internationale doit reconnaître l'importance du rôle joué par les populations autochtones du Bassin du Congo dans la préservation des forêts de cette région ; Elles doivent par conséquent être pleinement associées à toutes les discussions relatives à la gestion des forêts, à la mise en œuvre, et aux bénéfices tirés du REDD;
- La focalisation actuelle du débat autour du REDD sur les seuls mécanismes financiers donne la fausse impression que la valeur de la forêt se mesure à sa seule capacité à séquestrer le carbone. Cette perception déplace les priorités, et évite jusqu'ici de se pencher sur une description claire et précise des actions à mettre en œuvre par les Etats pour changer les modalités actuelle de gestion, qui intégreront la protection à long terme de l'ensemble des fonctions de la forêt ;
- Quelque soit le schéma retenu dans la mise en œuvre du REDD, des préalables indispensables nous semblent importants, pour garantir l'efficacité du système :
 - La reconnaissance et la protection des droits des communautés locales et autochtones sur les terres et les ressources doit être l'une des pierres angulaires du système REDD
 - La conduite d'études de base, qui serviront de fondement aux décisions et aux activités de suivi de l'efficacité du système dans l'avenir ;

- L'analyse des causes sous jacentes de la déforestation et de la dégradation, afin de s'assurer que les usages commerciaux et industriels ne soient pas prioritaires par rapport aux usages de survie des populations locales et autochtones ;
- L'efficacité des efforts de réduction des émissions doit s'inscrire dans une approche globale, et refléter la nécessaire solidarité entre le Sud et le Nord, notamment par une réduction sensible des émissions dans les pays industrialisés. En effet, les efforts de réduction des émissions liées à la déforestation ne doivent en aucun cas se substituer aux réductions drastiques des émissions attendues des pays industrialisés ;
- L'extrême vulnérabilité des groupes sociaux les plus faibles face aux conséquences du changement climatique doit être reconnue, et des efforts doivent être faits pour éviter les impacts négatifs potentiels des mécanismes prévus par le REDD ; A cet égard, une attention particulière devrait être accordée à la situation des communautés autochtones, et des femmes autochtones ;
- La recherche des technologies appropriées susceptibles de permettre l'adaptation des communautés autochtones aux conséquences du changement climatique devrait être encouragée ;
- L'amélioration de la gouvernance de la gestion des forêts et des revenus tirés du REDD doit être effective, afin qu'ils contribuent effectivement à la réduction de la pauvreté au sein des communautés autochtones ;

Déplorons que les initiatives multiples qui visent à assister les pays du Bassin du Congo à se préparer à un futur mécanisme REDD soient jusqu'ici peu participatifs. L'exemple de la préparation des R-PLAN en Afrique centrale, conduits sans consultation et avec un calendrier extrêmement court, est à cet égard particulièrement préoccupant ;

Recommandons :

- Une réforme des législations nationales des pays du Bassin du Congo, afin de consacrer la reconnaissance de la spécificité et des droits fonciers des communautés autochtones ;
- Les principes contenus dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones doivent être intégrés dans le processus REDD
- Une analyse des raisons des échecs des efforts passés et du paradigme actuel de gestion des forêts doit être conduite, afin de tenir compte des résultats dans la mise en place des mécanismes du REDD
- La reconnaissance d'une place centrale à la participation de tous les acteurs aux processus REDD, et de l'importance du consentement préalable, libre et informé des populations autochtones ;
- L'association des communautés autochtones au processus de préparation des R-PLAN dans les pays du Bassin du Congo

Exhortons nos gouvernements respectifs à davantage de responsabilité dans la conduite des négociations, et encourageons les négociateurs engagés dans les discussions sur le changement climatique à prendre en compte nos préoccupations, afin de construire un système garantissant la justice sociale et environnementale.

Fait à Kinshasa, le 20 Novembre 2008

| | | |
|-------------------------|--|---|
| Bondale d Armel | Observatoire Centrafricain de Droit de l'Homme (OCDH) | République Centrafricaine |
| Mboutou Aime Nicaire | UCB | République Centrafricaine |
| Ngouele Ibara Louis | Reseau National des Peuples Autochtones du Congo (RENAPAC) | République du Congo |
| Pierrot Kiese B. | Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone (UEFA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Pierre Mundeba | Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone (UEFA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Messe Venant | Association OKANI | Cameroun |
| Adolphine Muley | Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone (UEFA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Pasteur Mukubwa | Association pour la Promotion et la Defense des Droits des Minorités Autochtones du Maniema (APDMA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Rostar Linjanja | Initiative pour la Promotion des Femmes Autochtones et Vulnérables (IPROFAV) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Jean Longomo | Voix des Autochtones Pygmées de Bandundu (VAPYBA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Nganga Jean | ADPPA | République du Congo |
| Faraja | Dignité Pygmée (DIPY) | République Démocratique du |

| | | |
|-------------------|--|--|
| Jonathan | | Congo (RDC) |
| Samuel Nguifo | Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) | Cameroun |
| Essono Ondo | Brainforest | Gabon |
| Bayaga Evariste | Unissons-nous pour Promotion des Batwa (UNIPROBA) | Burundi |
| Delphine Djarai | Public Interest Law Center (PILC) | Tchad |
| Adrien Sinafasi | Dignité Pygmée (DIPY) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Rene Ngongo | Greenpeace Afrique (GPA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Valentin Engobo | Association pour la Promotion des Pygmées de Lokolama (APPL) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| John Benani Nkumi | Réseau des Pygmées de l'Equateur (REPEQ) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Jean Rene Nzape | Association des Jeunes Autochtones du Congo (AJAC) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Nadia Mbazidi | Conseil pour la Defense Environnemental par la Légalité et la Traçabilité (CODELT) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Michel Gala | Solidarité Paysanne à Larges Initiatives (SOPALI) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Olivier Thamba | Conseil pour la Defense Environnemental par la Légalité et la Traçabilité (CODELT) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Leonie Bengala | Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone (UEFA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Jacques Ipoma | Voix des Autochtones Pygmées de Bandundu (VAPYBA) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Cyrille ADEBU | Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature | République Démocratique du Congo (RDC) |

| | | |
|--------------------------|--|---|
| | (OCEAN) | Congo (RDC) |
| Pasteur Yela Matthieu | Cercle pour la Defense de l'Environnement (CEDEN) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Bienvenu Ngoy | Groupe de Travail Forêt (GTF) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Freddy Mumba | Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) | République Démocratique du Congo (RDC) |
| Cosmos Bishisha | Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone (UEFA) | République Démocratique du Congo (RDC) |